
**RAPPORT
FINANCIER**
2011



**55^e
RAPPORT
ANNUEL**



UNION BANCAIRE PRIVÉE

**RAPPORT
FINANCIER**
2011

CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE

	Exercice 2011	Exercice 2010	Variation en millions de CHF	Variation en %
(en millions de CHF)				
Bénéfice net	176	216	-40	-18,52
Bénéfice brut	255	273	-18	-6,59
Avoirs de la clientèle (en milliards de CHF)	71,7	64,8	7	10,80
Total des produits d'exploitation	763	766	-3	-0,39
Résultat des opérations d'intérêts	163	162	1	0,62
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	420	401	19	4,74
Résultat des opérations de négoce	163	195	-32	-16,41
Total des charges d'exploitation	508	494	14	2,83
Charges de personnel	387	377	10	2,65
Autres charges d'exploitation	121	116	5	4,31
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes	68	446	-378	-84,75
Total du bilan	17 983	18 084	-101	-0,56
Fonds propres	1 530	1 573	-43	-2,73
Capital social	300	300		
Réserves issues du capital	452	452		
Réserves issues du bénéfice	680	722	-42	-5,82
Réserves pour risques bancaires généraux	98	98		
Effectif du personnel (au 31 décembre)	1 491	1 198	293	24,46
Bénéfice net par collaborateur (en milliers de CHF)	142	180	-38	-21,11
Ratio charges d'exploitation/revenus d'exploitation	66,6%	64,5%		
Ratio charges d'exploitation après amortissements/revenus d'exploitation	71,3%	70,5%		
Rendement des fonds propres (ROE)	10,6%	12,8%		
Ratio fonds propres/total du bilan	8,5%	8,7%		
Ratio BRI (Bâle II)	22,1%	24,1%		

COMPTES CONSOLIDÉS 2011

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Actifs		
Liquidités	6 795 897 162	3 026 813 425
Créances résultant de papiers monétaires	371 710 518	3 218 742 268
Créances sur les banques	2 082 990 606	4 486 592 477
Créances sur la clientèle	2 304 742 928	1 488 676 917
Créances hypothécaires	237 206 112	76 272 426
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	664 791 097	1 042 499 765
Immobilisations financières	4 262 686 683	3 642 943 060
Participations non consolidées	2 349 696	2 350 830
Immobilisations corporelles	293 128 631	290 415 597
Valeurs immatérielles	185 744 628	114 000
Comptes de régularisation	110 102 079	126 656 401
Autres actifs	671 270 863	682 220 191
Total des actifs	17 982 621 003	18 084 297 357
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	56 971 544	16 861 498

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	698 995 700	1 140 680 681
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2 008 932	2 223 079
Autres engagements envers la clientèle	14 856 509 693	13 667 372 168
Comptes de régularisation	195 745 065	212 863 141
Autres passifs	443 371 964	1 206 222 000
Correctifs de valeurs et provisions	79 995 749	66 150 592
Réserves pour risques bancaires généraux	97 624 839	97 624 839
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserves issues du capital	452 335 872	452 335 872
Réserves issues du bénéfice	680 000 351	722 413 476
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-	674 928
Bénéfice du Groupe	176 032 838	215 736 581
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	-	153 172
Total des passifs	17 982 621 003	18 084 297 357
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	569 643 372	885 686 194

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Engagements conditionnels	416 811 158	331 570 727
Engagements irrévocables	475 260 570	662 822 000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	36 907 064	-
Crédits par engagement (paiements différés)	25 022 011	31 651 054
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	48 841 191 755	43 418 556 538
– Valeurs de remplacement positives	493 051 400	497 909 908
– Valeurs de remplacement négatives	356 927 216	478 958 902
Opérations fiduciaires	5 430 176 189	1 256 342 900

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produits et charges consolidés de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	152 378 012	143 674 533
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	53 371 914	39 497 291
Charges d'intérêts	(42 668 929)	(21 631 802)
Résultat des opérations d'intérêts	163 080 997	161 540 022
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 930 204	3 493 731
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	423 480 747	404 912 921
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	4 662 063	4 631 594
Charges de commissions	(11 415 012)	(11 583 234)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	419 658 002	401 455 012
Résultat des opérations de négoce	163 273 762	194 507 303
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1 848 457	909 687
Produit des participations non consolidées	1 444 808	1 526 665
Résultat des immeubles	1 245 937	1 254 371
Autres produits ordinaires	12 920 260	4 833 854
Autres résultats ordinaires	17 459 462	8 524 577
Total produits	763 472 223	766 026 914
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(387 249 281)	(377 176 400)
Autres charges d'exploitation	(120 991 147)	(116 345 074)
Charges d'exploitation	(508 240 428)	(493 521 474)
Bénéfice brut	255 231 795	272 505 440

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Bénéfice brut	255 231 795	272 505 440
Amortissements sur l'actif immobilisé	(35 811 968)	(46 828 228)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(31 919 100)	(398 742 341)
Récupération	–	143 220 000
Résultat intermédiaire	187 500 727	(29 845 129)
Produits extraordinaires	7 660 894	300 531 609
Charges extraordinaires	–	(40 000 000)
Impôts	(19 128 783)	(14 949 899)
Bénéfice du Groupe	176 032 838	215 736 581
<i>dont part des intérêts minoritaires au résultat</i>	–	153 172

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Exercice 2011 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2010 Sources de fonds	Emplois de fonds
(en milliers de CHF)				
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	176 033		215 737	
Amortissements sur l'actif immobilisé	35 812		46 828	
Correctifs de valeurs et provisions	31 919		398 742	
Comptes de régularisation des actifs	16 554			96
Comptes de régularisation des passifs		17 118		8 787
Autres rubriques		18 088		360 826
Dividende de l'exercice précédent		258 000		255 000
Risques bancaires généraux			40 000	
Solde		32 888	76 598	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Part des intérêts minoritaires		810		363
Solde		810		363
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	1		28	
Immeubles		30	2 041	
Autres immobilisations corporelles		35 229		18 675
Valeurs immatérielles		188 896	6 351	
Solde		224 154		10 255

(en milliers de CHF)

Flux de fonds de l'activité bancaire

Opérations à moyen et long termes (>1 an)

	Exercice 2011 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2010 Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers la clientèle	140 000			27 899
Autres engagements		762 850	587 709	
Créances sur la clientèle		123 164		
Créances hypothécaires	6 640		7 537	
Immobilisations financières		7 873	79 358	
Autres créances	10 949			235 017

Opérations à court terme

Engagements envers les banques		441 685	29 291	
Engagements envers la clientèle	1 048 923			2 606 456
Créances résultant de papiers monétaires	2 847 032			62 704
Créances sur les banques	2 403 602			1 877 335
Créances sur la clientèle		697 738	458 540	
Créances hypothécaires		162 738		
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	377 709			307 068
Immobilisations financières		611 871	77 986	

Etat des liquidités

Liquidités		3 769 084	3 810 078	
Solde	257 852			65 980

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

Commentaires relatifs à l'activité

Pour les commentaires relatifs à l'activité du Groupe, se reporter au rapport d'activité.

Acquisition et fusion avec ABN AMRO Bank (Switzerland) SA

En date du 31 octobre 2011, l'UBP a acquis le 100% du capital-action de ABN AMRO Bank (Switzerland) SA (ABN). Cette dernière a été fusionnée en date du 12 décembre 2011 avec effet rétroactif au 31 octobre 2011. Sur la base des comptes intermédiaires audités d'ABN au 31.10.2011, l'UBP a acquis des actifs pour un montant de CHF 1 730 529 203 et des passifs pour un montant de CHF 1 426 179 497. L'actif net ainsi repris par l'UBP représente CHF 304 349 706.

L'intégration d'ABN dans les comptes du Groupe de même que dans les comptes individuels de l'UBP s'est opérée selon la méthode d'acquisition. Ainsi le compte de résultat n'intègre les éléments d'ABN qu'à partir de son acquisition/fusion, soit le 31 octobre 2011.

Externalisation d'activités (outsourcing)

La Banque sous-traite auprès de la société Thales Informations Systems ses activités d'exploitation, de maintenance technique et de sauvegarde de son application principale. La Banque conserve ses actifs tant matériels que logiciels ainsi que la maîtrise de l'évolution technologique de son informatique. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont soumis au secret bancaire.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation appliqués aux comptes de groupe et au bouclage individuel sont conformes aux dispositions régissant l'établissement des comptes de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne et aux directives de la FINMA.

Les comptes consolidés donnent une image fidèle de l'état de la fortune, de la situation financière et des résultats du Groupe Union Bancaire Privée.

Les principales méthodes comptables utilisées de manière constante pour la détermination de l'état de fortune sociale et des résultats sont les suivantes:

Participations consolidées

Les participations supérieures à 50% font l'objet d'une consolidation intégrale, dès lors que la Banque les contrôle, c'est-à-dire qu'elle dispose du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Les actifs et les passifs, de même que les charges et les produits sont intégrés dans leur totalité (100%). La part des actionnaires tiers (intérêts minoritaires) dans le patrimoine et dans le bénéfice net est indiquée séparément dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

Les participations de 20% à 50% sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (equity method). Leurs bénéfices nets et leurs patrimoines nets sont ainsi saisis dans les comptes consolidés proportionnellement au pourcentage détenu par le Groupe.

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Elimination des relations internes du Groupe

Tous les postes du bilan et du compte de résultat (y compris les opérations hors bilan) qui proviennent de relations d'affaires entre les sociétés du Groupe ont été éliminés des comptes consolidés.

Comptabilisation des opérations

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes reconnus. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les opérations conclues figurent dans les opérations hors bilan et sont portées au bilan à la date de conclusion ou à la date de règlement. Font exception les opérations du trafic des paiements et sur titres au comptant, qui sont inscrites au bilan le jour de conclusion.

Délimitation dans le temps

Sauf exception, les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus ou qu'ils sont engagés, et enregistrés dans les comptes de la période concernée, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

Conversion de monnaies étrangères

Les bilans des sociétés du Groupe, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan à l'exception des fonds propres qui sont convertis aux cours historiques. Pour les comptes de résultat, des cours annuels moyens sont appliqués. Les écarts résultant de cours de conversion divergents figurent dans les fonds propres en tant que part des réserves issues du bénéfice.

Dans les comptes individuels des sociétés du Groupe, les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie locale aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation, aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois, ou aux cours de couverture si le risque de change a été couvert.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF:

	31.12.11	31.12.10
USD	0,93510	0,9390
GBP	1,45328	1,4500
EUR	1,21389	1,2450

Opérations de mise en pension et de prise en pension (repo et reverse repo) et de prêt/emprunt de titres («Securities lending and borrowing»), effectuées pour compte propre

Les opérations de mise/prise en pension, ainsi que de prêt/emprunt de titres sont portées au bilan comme avance contre couverture en titres ou dépôts de fonds avec mise en gage de propres titres. Les portefeuilles de titres ne subissent aucune modification.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, créances sur la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à leur valeur nominale, à l'exception des effets à escompter et des papiers monétaires, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, imputées soit directement aux postes correspondants de l'actif du bilan, soit comptabilisées sous correctifs de valeurs et provisions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués aux prix du marché à la date du bilan; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations de négoce. Les coûts de refinancement sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les valeurs à revenu fixe ou à taux flottant sont en principe conservées jusqu'à l'échéance. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, soit au prix d'acquisition ou au prix du marché. Pour les positions à revenu fixe, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières.

Participations non consolidées

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

Immeubles et autres immobilisations corporelles

Les immeubles, équipements, installations et logiciels achetés ainsi que les honoraires de tiers relatifs aux logiciels en développement sont amortis sur une période évaluée selon des critères économiques d'exploitation. Une estimation périodique est effectuée pour déceler les cas éventuels de dévalorisation significative.

Les immeubles et autres immobilisations corporelles sont amortis de façon linéaire pendant leur durée d'utilisation estimée comme suit:

- immeubles 67 ans
- aménagements et installations 8 ans
- matériel informatique logiciels et télécoms 3 à 10 ans

Valeurs immatérielles

Si, lors de l'acquisition d'une entreprise, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris, la différence qui en découle constitue le goodwill acquis. Le «goodwill» est porté à l'actif du bilan et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée. En règle générale, la durée d'utilisation ne dépasse pas dix ans.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. A l'exception de la provision pour risques pays, la Banque ne constitue pas de provisions forfaitaires.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés sur la base des législations fiscales en vigueur dans les pays respectifs et inscrits en charge pour la période

comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous «Comptes de régularisation».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement à la réserve pour risques bancaires généraux. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt attendus.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Le Groupe dispose en Suisse et à l'étranger de plusieurs institutions de prévoyance en faveur du personnel, comprenant essentiellement des plans orientés vers la primauté des cotisations. Les cotisations ajustées à la période sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat. Les ajustements actifs ou passifs correspondants et les créances et engagements qui résultent de bases légales, réglementaires ou contractuelles le sont au bilan. Un examen annuel est effectué afin de déterminer s'il existe dans le plan de prévoyance un avantage économique (excédent) ou un engagement économique (déficit) du point de vue de la Banque. La base est constituée par les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en Suisse conformément à la Swiss GAAP RPC 26, et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert existant par plan de prévoyance conformément aux circonstances réelles.

Un avantage économique n'est enregistré dans les comptes de la Banque que s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires. En cas de déficit, une provision n'est constituée que dans la mesure où la Banque veut ou doit participer à son financement. L'inscription dans le compte de résultat d'un avantage et/ou d'un engagement économique s'effectue sous la rubrique «Charges de personnel». Au niveau du bilan, l'avantage figure sous le poste «autres actifs» alors qu'un engagement est reconnu sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les prescriptions d'établissement des comptes annuels de l'Ordonnance sur les banques autorisent expressément la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux, par ailleurs assimilable à des fonds propres.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, les FRA, ainsi que les positions à terme sur devises, titres et matières premières. Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché («marked-to-market»). Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de devises sont évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat

de manière analogue. Lors d'une vente anticipée d'un instrument de couverture de taux évalué selon le principe des intérêts courus, le résultat réalisé est différé et comptabilisé au compte de résultat sur la durée initiale de l'instrument vendu. Lorsque l'impact des opérations de couverture est supérieur à celui des positions couvertes, la fraction excédentaire est assimilée à une opération de négoce. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour compte propre sont comptabilisées sous autres actifs ou autres passifs, de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

Gestion globale des risques

Le mandat de gestion des risques, défini par le Conseil d'administration et le Comité Exécutif, est formulé et codifié par une série de directives et procédures dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la maîtrise des risques majeurs inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. Le Groupe maintient ainsi un niveau élevé de ressources humaines, de systèmes et d'infrastructures informatiques, de promotion d'une culture des risques afin d'optimiser et de maintenir un processus fiable de gestion des risques.

Ce dernier est fondé sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, à contrôler et à rendre compte de tous les risques significatifs. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce sur trois niveaux:

- Définition et supervision par le Comité du Conseil d'administration de la politique générale en matière de

risque ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risques et standard de contrôle des risques)

- Gestion et supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques)
- Contrôle des risques exercé principalement par l'unité indépendante de contrôle des risques («Group Risk Management»), ainsi que par le Compliance Desk et l'unité de Contrôle de Crédit.

Le contrôle du risque est effectué à travers les divers secteurs du Groupe, englobant la Trésorerie et le Trading, la Gestion Privée et l'Asset Management et ce en termes de:

- a) supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alertes de risque et scénarii de crise;
- b) gouvernance et vision du risque;
- c) identification, évaluation et reporting du risque de marché, crédit et opérationnel;
- d) contrôle du processus d'investissement au sein du Private Banking et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuilles, évaluation des risques opérationnels;
- e) sélections de systèmes de gestion du risque/conception et entretien;
- f) évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon des directives et procédures définies (décrites dans le manuel interne des risques de marché), et d'une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, composées de:

- Limites de positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»)
- Limites de sensibilité (duration, delta, gamma, vega)
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario»
- RAPM («risk adjusted performance measurement»)

et validées par un processus de «backtesting».

Les rapports quotidiens consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de value at risk et de RAPM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple, crash boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

La Banque utilise l'approche standard pour le calcul des exigences en fonds propres, pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

La Banque a une approche centralisée de la gestion du bilan (ALM) selon une structure à trois niveaux:

- Comité du Conseil d'administration et Comité Exécutif
- ALCO
- Le Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long termes du portefeuille de la banque (ALM) alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan (ALM) est effectuée selon un cadre, des directives et procédures définies dans le manuel interne «Asset & Liability Management», et des limites suivantes:

- Limites de liquidité
- Limites de sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100bp) pour la «value and income effect»
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement par émetteur et contreparties

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100bp, +/-200bp, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens ainsi que mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché ALM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan est soumise mensuellement au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des risques et aux départements concernés.

Au 31 décembre 2011, l'exposition aux risques de marché ALM du bilan selon un scénario de changement de +100bp des taux d'intérêts sur le patrimoine et les revenus de la Banque s'élevait respectivement à CHF 27 millions et CHF 10,8 millions.

La politique poursuivie, appliquée en matière de couverture des risques de taux, vise à «hedger» le remplacement des fonds propres et des comptes courants créanciers à vue non rémunérés au moyen de dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles.

Le Groupe dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Plus de 90% du portefeuille de crédits à la clientèle est composé de ce type d'avance. Ces risques de crédits peuvent comprendre les prêts et avances en compte

courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risques Crédits, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoines, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octrois de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision

spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles. En principe, le Groupe n'octroie de lignes que pour les contreparties dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE et qui bénéficient d'un rating à long terme Fitch de A ou mieux.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marchés et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque opérationnel appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel de risque opérationnel:

- Formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité du Conseil d'administration et appliquées par le Comité Exécutif
- Définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités du Groupe
- Description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Group Risk Management, Compliance)
- Définition détaillée de la méthodologie en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel
- Processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité du Conseil d'administration et au Comité d'Audit

- Plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque
- Procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes
- Promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité d'audit du Conseil d'administration
- Comité des Risques
- Unités de Contrôle (Départements Group Risk Management, Compliance et Juridique)
- Audit Interne
- Management des unités opérationnelles.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)	Nature des couvertures			Total
	garanties hypothécaires	autres garanties	en blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle		2 288 031	16 712	2 304 743
Créances hypothécaires	237 206			237 206
Immeubles d'habitation	220 842			220 842
Autres	16 364			16 364
Total des prêts				
Exercice 2011	237 206	2 288 031	16 712	2 541 949
Exercice 2010	76 272	1 331 617	157 060	1 564 949
Hors bilan				
Engagements conditionnels		416 811		416 811
Engagements irrévocables	1 733	465 861	7 667	475 261
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		36 907		36 907
Crédit par engagement (paiements différés)		25 022		25 022
Total hors bilan				
Exercice 2011	1 733	944 601	7 667	954 001
Exercice 2010		1 026 044		1 026 044
Prêts compromis				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice 2011	33 603	969	32 634	32 634
Exercice 2010	37 226	1 588	35 638	35 638

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres de participation	370 868	900 819
Métaux précieux	293 923	141 681
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	664 791	1 042 500
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur*	
	2011	2010	2011	2010
Titres de créances	3 108 394	3 265 498	3 097 115	3 275 517
<i>dont évalués selon l'«accrual method»</i>	3 108 394	3 265 498	3 097 115	3 275 517
<i>dont obligations à taux flottant</i>	560 023	766 188	551 303	771 783
Titres de participations	96 582	45 944	99 904	53 994
Métaux précieux	1 057 711	331 501	1 057 711	331 501
Total	4 262 687	3 642 943	4 254 730	3 661 012
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 301 998	1 961 523		

* Si une juste valeur n'est pas disponible, c'est la valeur comptable qui est utilisée.

PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Participations		
Sans valeur boursière	2 350	2 351
Total des participations	2 350	2 351

PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Nom et siège social	Activités	Capital (en milliers)	% de participation/ voix
UBPI Holdings Inc., New York	Société de holding	USD 41 743	100%
UBP Securities (UK) Limited, Londres	Marché des capitaux	GBP 3 000	100%
UBP Gestion Institutionnelle SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 5 000	100%
UBAM International Services SA, Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 400	100%
UBP Asset Management (Bermuda) Ltd., Bermudes	Gestion de portefeuilles	USD 12	100%
Union Bancaire Privée (Bahamas) Ltd., Nassau	Banque de gestion	CHF 15 000	100%
Union Bancaire Privée (Luxembourg) SA, Luxembourg	Banque de gestion	CHF 21 000	100%

Les taux de participation n'ont pas subi de modification par rapport au 31 décembre 2010.

PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31 décembre 2010	Intégration ABN AMRO	Investissements	Désinvestissements et différences de change	Amortissements	Valeur comptable au 31 décembre 2011
Participations								
Autres participations	2 569	(218)	2 351			(1)		2 350
Total des participations	2 569	(218)	2 351			(1)		2 350
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	326 167	(104 393)	221 774			30	(4 911)	216 893
Autres immeubles	11 493	(965)	10 528				(192)	10 336
Autres immobilisations corporelles	78 701	(52 578)	26 123	9 152	6 391	(1 116)	(8 321)	32 229
Autres	78 937	(46 946)	31 991		20 536	266	(19 122)	33 671
Total des immobilisations corporelles	495 298	(204 882)	290 416	9 152	26 927	(820)	(32 546)	293 129
Goodwill					189 010		(3 265)	185 745
Autres valeurs immatérielles	120	(6)	114			(114)		–
Total des valeurs immatérielles	120	(6)	114		189 010	(114)	(3 265)	185 745
Valeur d'assurance incendie des immeubles			111 960					111 980
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			224 479					276 543

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2011	2010	2011	2010
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	493 051	497 910	356 927	478 959
Compte de compensation			10 653	249 462
Actifs et passifs divers	178 220	184 310	75 792	477 801
Total des autres actifs et autres passifs	671 271	682 220	443 372	1 206 222

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2011	2010
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	338 447	311 706
Engagements effectifs	251 931	–

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2011	2010
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	480 000	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	480 473	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	2 034 714
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

ENGAGEMENT ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse est établi selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à Jersey, aux Bahamas et en Espagne. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations. D'après le compte de résultat, les charges de prévoyance en faveur du personnel se composent comme suit:

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	25 213	29 979
Total des charges de prévoyance	25 213	29 979
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	55 002	66 320

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	789	567
Valeur actualisée des prestations dues	(822)	(599)
Excédent (déficit) de couverture financière	(33)	(32)

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat au 31 décembre 2010	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Modification de périmètre *	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2011
(en milliers de CHF)							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	44 637	(2 574)	342	(719)	15	(68)	41 633
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	57 152	(13 477)	5 233	603			49 511
Provision pour restructuration					21 486		21 486
Sous-total	101 789	(16 051)	5 575	(116)	21 501	(68)	112 630
Total des correctifs de valeurs et provisions	101 789	(16 051)	5 575	(116)	21 501	(68)	112 630
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(35 638)						(32 634)
Total des correctifs de valeurs selon le bilan	66 151						79 996
Réserve pour risques bancaires généraux	97 625						97 625

* Rachat ABN AMRO

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011

Capital social	300 000
Réserve issue du capital	452 336
Réserves issues du bénéfice	722 413
Réserves pour risques bancaires généraux	97 625
Part des intérêts minoritaires aux fonds propres	675
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2010	215 737
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	1 788 786
Dividende	(258 000)
Différences de change	(17)
Variation des réserves issues du bénéfice	20
Variation part des intérêts minoritaires aux fonds propres	(828)
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2011	176 033
Total des capitaux propres au 31 décembre 2011	1 705 994
dont: Capital social	300 000
Réserve issue du capital	452 336
Réserve issue du bénéfice	680 000
Réserve pour risques bancaires généraux	97 625
Bénéfice du Groupe	176 033

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT,
DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans	Total
(en millions de CHF)							
Actif circulant							
Liquidités	6 796						6 796
Créances résultant de papiers monétaires	19		94	259			372
Créances sur les banques	1 054		1 029				2 083
Créances sur la clientèle		590	1 299	292	124		2 305
Créances hypothécaires		34	150	17	10	26	237
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	665						665
Immobilisations financières	1 118		350	1 084	1 582	129	4 263
Total des actifs circulants							
Exercice 2011	9 652	624	2 922	1 652	1 716	155	16 721
Exercice 2010	5 224	401	7 549	2 063	1 746		16 983
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	190		509				699
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2						2
Autres engagements envers la clientèle	12 261		2 119	311	166		14 857
Total des fonds étrangers							
Exercice 2011	12 453		2 628	311	166		15 558
Exercice 2010	11 659		2 774	351	26		14 810

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS, LES SOCIÉTÉS LIÉES
ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles du Groupe. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputées être parties liées les sociétés du Groupe non consolidées, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Participants qualifiés		
Créances	56 972	16 861
Engagements	569 643	885 686
Intérêts reçus	35	64
Intérêts payés	1 557	769
Commissions reçues	321	185
Commissions payées	2 000	2 000
Sociétés liées		
Engagements	19	18
Organes de la Banque		
Créances	49 625	15 913
Intérêts reçus	152	146

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	Exercice 2011 Suisse	Etranger	Exercice 2010 Suisse	Etranger
(en millions de CHF)				
Actifs				
Liquidités	6 795	1	3 026	1
Créances résultant de papiers monétaires		372	2 660	559
Créances sur les banques	164	1 919	2 404	2 083
Créances sur la clientèle	152	2 153	99	1 390
Créances hypothécaires	119	118	11	65
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	305	360	182	860
Immobilisations financières	1 545	2 718	332	3 311
Participations	2		2	
Immobilisations corporelles	272	21	268	22
Valeurs immatérielles	183	3		
Comptes de régularisation	33	77	12	115
Autres actifs	391	280	162	520
Total des actifs	9 961	8 022	9 158	8 926
Passifs				
Engagements envers les banques	492	207	981	160
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1	1	1	1
Autres engagements envers la clientèle	1 768	13 089	1 337	12 330
Comptes de régularisation	132	64	119	94
Autres passifs	326	117	801	405
Correctifs de valeurs et provisions	80		64	2
Réserves pour risques bancaires généraux	93	5	93	5
Capital social	300		300	
Réserves issues du capital	452		452	
Réserves issues du bénéfice	680		722	
Part des intérêts minoritaires			1	
Bénéfice du Groupe	176		216	
Total des passifs	4 500	13 483	5 087	12 997

TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES
POUR LA BANQUE

(en millions de CHF)	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	6 788	6	1	1	6 796
Créances résultant de papiers monétaires		17	253	102	372
Créances sur les banques	111	716	458	798	2 083
Créances sur la clientèle	253	472	1 118	462	2 305
Créances hypothécaires	134	1	28	74	237
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	9	98	166	392	665
Immobilisations financières	971	1 086	1 023	1 183	4 263
Participations	2				2
Immobilisations corporelles	270	1	5	17	293
Valeurs immatérielles	184	1		1	186
Comptes de régularisation	31	34	40	5	110
Autres actifs	435	36	176	24	671
Total des positions portées à l'actif	9 188	2 468	3 268	3 059	17 983
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2 247	9 981	18 326	3 515	34 069
Total des actifs	11 435	12 449	21 594	6 574	52 052
Passifs					
Engagements envers les banques	493	40	106	60	699
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2				2
Autres engagements envers la clientèle	2 154	2 716	7 303	2 684	14 857
Comptes de régularisation	129	10	42	15	196
Autres passifs	327	31	84	1	443
Correctifs de valeurs et provisions	75			5	80
Réserves pour risques bancaires généraux	98				98
Capital social	300				300
Réserves issues du capital	452				452
Réserves issues du bénéfice	680				680
Bénéfice/Perte de l'exercice	176				176
Total des positions portées au passif	4 886	2 797	7 535	2 765	17 983
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	6 569	9 647	14 045	3 808	34 069
Total des passifs	11 455	12 444	21 580	6 573	52 052
Position nette par devise	(20)	5	14	1	0

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Garanties irrévocables ¹	364 694	286 858
Engagements par garantie ²	52 117	44 713
Total	416 811	331 571

¹ Ce type d'engagements conditionnels est caractérisé par le fait qu'une dette existante d'un débiteur principal est garantie en faveur d'un tiers.

² Engagements par garantie résultant d'accréditifs documentaires.

ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Engagements et promesses de crédit	475 261	662 822
Total	475 261	662 822

CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Paiements différés	25 022	31 651
Total	25 022	31 651

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps				64 660	8 013	2 895 634
Futures	29 757	26 334	3 867 775			
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	251 252	258 357	28 550 781			
Swaps				113 016	37 334	10 324 811
Futures	1 816	1 816	57 898			
Options (OTC)	37 971	31 776	2 507 763			
Titres de participation/Indices						
Swaps	1 290	83	81 518			
Futures	1 870	1 795	540 111			
Autres						
Futures	176	176	14 901			
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice 2011	324 132	320 337	35 620 747	177 676	45 347	13 220 445
Exercice 2010	439 576	608 460	38 548 081	112 114	52 492	4 870 476
Total après impact des contrats de netting						
Exercice 2011			493 051			356 927
Exercice 2010			497 910			478 959

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	2011	2010
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	4 155 595	1 242 431
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	1 274 581	13 912
Total	5 430 176	1 256 343

AVOIRS ADMINISTRÉS

(en millions de CHF)	2011	2010
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	10 206	13 115
Avoirs sous mandats de gestion	13 361	11 515
Autres avoirs administrés	48 085	40 201
Total des avoirs administrés	71 652	64 831
<i>dont prises en compte doubles</i>	4 636	5 894
Apports (retraits) nets d'argent	11 186	(5 614)

Font partie des avoirs administrés tous les avoirs détenus à des fins de placement par des clients privés, des clients institutionnels et des sociétés d'investissement/fonds de placements. Ainsi, seuls les avoirs attribuables aux centres de profits (Gestion Privée et Asset Management), dont la rentabilité peut être mesurée, sont retenus. Les avoirs sous simple garde et destinés uniquement à des fins de transactions/administration en sont exclus.

Les apports/retraits nets d'argent frais de la clientèle sont constitués des avoirs acquis de nouveaux clients ou de clients existants ainsi que des retraits d'avoirs de clients existants ou ayant rompu leur relation avec la Banque. Leur valeur est déterminée au jour du transfert (liquidités et/ou valeurs mobilières). En sont exclus les mouvements dus au marché, aux changements de cours ainsi que les revenus y afférents (intérêts/dividendes), de même que la perception des frais et intérêts sur prêts.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produits des intérêts		
Intérêts créditeurs banques et clients	130 962 320	131 326 133
Intérêts des effets et papiers monétaires	15 847 015	8 759 702
Résultat du refinancement des portefeuilles destinés au négoce	5 568 677	3 588 698
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	53 371 914	39 497 291
Total	205 749 926	183 171 824
Résultat des opérations de négoce		
Produit des opérations sur devises et métaux	166 953 406	186 685 045
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	(3 679 644)	7 822 258
Total	163 273 762	194 507 303
Charges de personnel		
Traitements	320 722 000	307 396 343
Prestations sociales	18 811 540	18 653 166
Contributions aux institutions de prévoyance	26 384 090	30 714 467
Autres frais de personnel	21 331 651	20 412 424
Total	387 249 281	377 176 400
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	25 215 892	20 211 332
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, etc.	26 407 100	22 616 534
Autres charges d'exploitation	69 368 155	73 517 208
Total	120 991 147	116 345 074

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la vente d'une activité.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE BRUT SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

	Exercice 2011 Suisse	Etranger	Exercice 2010 Suisse	Etranger
(en milliers de CHF)				
Résultat des opérations d'intérêts	96 454	66 627	67 899	93 641
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	254 088	165 570	279 973	121 482
Résultat des opérations de négoce	152 022	11 252	172 698	21 809
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	662	1 186	117	793
Autres résultats ordinaires	7 848	7 763	8 826	(1 211)
Total des produits d'exploitation	511 074	252 398	529 513	236 514
Charges de personnel	308 403	78 846	292 819	84 358
Autres charges d'exploitation	94 875	26 116	80 761	35 584
Total des charges d'exploitation	403 278	104 962	373 580	119 942
Bénéfice brut	107 796	147 436	155 933	116 572

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le calcul des fonds propres réglementaires (Bâle II) selon l'ordonnance sur les fonds propres du 29 septembre 2006 tient compte des principes suivants:

PARTICIPATIONS ET ÉTENDUES DE LA CONSOLIDATION

Les critères de consolidation retenus pour le calcul des exigences en matière de fonds propres sont les mêmes que ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe (voir «Participations consolidées» en page 13). Les principales participations entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans ce rapport sous «Participations essentielles» en page 24.

FONDS PROPRES POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE

(en milliers de CHF)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Fonds propres de base bruts (après prise en considération des propres titres de participation qui doivent être portés en déduction)	1 528 311	1 528 786
./. éléments à porter en déduction des fonds propres de base	(185 745)	(114)
= fonds propres pouvant être pris en compte	1 342 566	1 528 672

FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de CHF)	<u>Approche utilisée</u>	<u>Exigences de fonds propres</u>
Risques de crédit	AS-CH	232 695
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque		10 410
Risques non liés à des contreparties	AS-CH	79 732
Risques de marché	Standard	41 530
– dont sur instruments de taux d'intérêts		4 083
– dont sur titres de participation		33 444
– dont sur devises et métaux précieux		2 564
– dont sur matières premières		190
Risques opérationnels	Standard	131 646
Total		485 603
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse		2,8
Ratios BRI		
Fonds propres pouvant être pris en compte		22,1%

RISQUES DE CRÉDIT

La Banque utilise l'approche standard suisse pour le calcul des fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit.

La pondération du risque des créances envers les gouvernements centraux, banques centrales, collectivités de droit public, banques multilatérales de développement, banques et négociants en valeurs mobilières, établissements créés en commun par les banques, les bourses et chambres de compensation ainsi que les entreprises, s'effectue en utilisant les notations externes émises par Standard & Poor's ainsi que Moody's.

Les créances assorties de sûretés sont prises en compte selon l'approche globale. Selon cette approche, la position risque est compensée à concurrence de la part adossée aux sûretés.

RISQUE DE CRÉDIT/VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Total
--	--	--------------------------	----------------------------------	-------------	--------	----------------------------	-------

(en millions de CHF)

**Engagements de crédit
(au moment de la clôture)**

Créances sur les banques	16	2 067					2 083
Créances sur la clientèle	91	596	24	822	772		2 305
Créances hypothécaires		3		92	142		237
Immobilisations financières/ titres de créance	738	1 626	72	1 092		63	3 591
Autres actifs/VRP	10	271	2	174	324		781
Total bilan au 31.12.2011	855	4 563	98	2 180	1 238	63	8 997
Total bilan au 31.12.2010	6 140	4 607	157	1 419	1 022	68	13 413

Hors bilan

Engagements conditionnels et crédits par engagements	4	115	7	132	113		371
Engagements irrévocables				113	22		135
Majorations	4	119	1	44	7		175
Correctifs de valeurs et provisions générales					(9)		(9)
Total hors bilan au 31.12.2011	8	234	8	289	133		672
Total hors bilan au 31.12.2010	13	154	6	341	142		656

RISQUE DE CRÉDIT/ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

	Couverts par des sûretés financières reconnues (au sens des règles sur les fonds propres)	Autres engagements de crédit	En blanc	Total
(en millions de CHF)				
Engagements de crédit (au moment de la clôture)				
Créances sur les banques			2 083	2 083
Créances sur la clientèle	2 288		17	2 305
Créances hypothécaires	16	221		237
Immobilisations financières/titres de créance			3 591	3 591
Autres actifs/VRP sur dérivés	229		552	781
Total bilan au 31.12.2011	2 533	221	6 243	8 997
Total bilan au 31.12.2010	1 446	76	11 891	13 413
Hors bilan				
Engagements conditionnels et crédits par engagements	371			371
Engagements irrévocables	127		8	135
Majorations (dérivés)	52		123	175
Correctifs de valeurs et provisions générales			(9)	(9)
Total hors bilan au 31.12.2011	550		122	672
Total hors bilan au 31.12.2010	565		91	656

Les engagements de crédits sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres.

SEGMENTATION DES RISQUES DE CRÉDIT

	Pondérations-risque réglementaires									Total
	0%	20-25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	
(en millions de CHF)										
Engagements de crédit										
Bilan/créances										
Créances sur les banques	88	1 995								2 083
Créances sur la clientèle	1 890		7	4	33	364		7		2 305
Créances hypothécaires	17		186		16	18				237
Immobilisations financières/ Titres de créance	737	1 875		613	26	172	21	102	45	3 591
Autres actifs/ VRP sur dérivés	232	184	1	34	12	294		24		781
Total bilan au 31.12.2011	2 964	4 054	194	651	87	848	21	133	45	8 997
Total bilan au 31.12.2010	7 556	4 496	55	496	29	713	14		54	13 413
Hors bilan										
Engagements conditionnels et crédits par engagements	321	6		1	3	40				371
Engagements irrévocables						135				135
Majorations sur dérivés	52	101		4	3	12		3		175
Correctifs de valeurs et provisions générales					(9)					(9)
Total hors bilan au 31.12.2011	373	107		5	(3)	187		3		672
Total hors bilan au 31.12.2010	341	85		1	(6)	235				656

RISQUE DE CRÉDIT SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total
--	--------	---------	------------------	-----------------	--------	------------------------------	------	---------	-------

(en millions de CHF)

**Engagements de crédit
(au moment de la clôture)**

Bilan/créances

Créances sur les banques	164	14	149	7	1 647	2	99	1	2 083
Créances sur la clientèle	297	42	261	156	904	470	131	44	2 305
Créances hypothécaires	119		3		30	85			237
Immobilisations financières/ Titres de créance	489	116	672	10	2 187	42	54	21	3 591
Autres actifs/VRP	161	4	55	3	298	238	20	2	781
Total bilan au 31.12.2011	1 230	176	1 140	176	5 066	837	304	68	8 997
Total bilan au 31.12.2010	5 375	141	929	76	5 963	598	294	37	13 413

Hors bilan

Engagements conditionnels et crédits par engagements	91	4	14	10	72	154	12	14	371
Engagements irrévocables	24		1		55	55			135
Majorations	67	1	5	1	79	17	4	1	175
Correctifs de valeurs et provisions générales (9)									(9)
Total hors bilan au 31.12.2011	173	5	20	11	206	226	16	15	672
Total hors bilan au 31.12.2010	93	4	23	8	231	267	17	13	656

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile selon statistiques BNS.

PRÉSENTATION DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE COMPROMIS SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total 2011	Total 2010
(en millions de CHF)										
Prêts à la clientèle	1				31	2			34	37
Correctifs de valeurs individuels	1				31	1			33	36

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pp. 6 à 44) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissements des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Genève, le 2 mars 2012

Ernst & Young SA
Jérôme Desponds
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Didier Müller
Expert-réviseur agréé

COMPTES ANNUELS 2011

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Actifs		
Liquidités	6 795 244 531	3 026 234 628
Créances résultant de papiers monétaires	371 710 518	3 125 761 756
Créances sur les banques	2 148 452 594	4 456 259 584
Créances sur la clientèle	2 364 455 149	1 650 715 018
Créances hypothécaires	236 641 238	76 033 386
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	656 493 012	1 033 939 575
Immobilisations financières	4 088 919 240	3 642 571 676
Participations	115 834 534	98 737 781
Immobilisations corporelles	201 944 483	198 220 969
Valeurs immatérielles	183 212 980	–
Comptes de régularisation	81 243 269	63 576 135
Autres actifs	524 563 662	529 904 430
Total des actifs	17 768 715 210	17 901 954 938
Total des créances de rang subordonné	13 365 853	13 627 392
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	375 891 221	276 257 781

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Passifs		
Engagements envers les banques	1 739 661 621	2 031 695 733
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2 008 932	2 223 079
Autres engagements envers la clientèle	13 909 827 066	12 834 058 563
Comptes de régularisation	142 325 455	117 106 700
Autres passifs	453 868 326	1 202 485 917
Correctifs de valeurs et provisions	139 023 692	126 997 365
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserve légale générale	611 435 872	587 135 872
Réserve issue d'apport de capital	415 000 000	415 000 000
Autres réserves	1 500 000	1 500 000
Bénéfice reporté	1 451 709	51 392 944
Bénéfice de l'exercice	52 612 537	232 358 765
Total des passifs	17 768 715 210	17 901 954 938
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	1 724 415 423	1 878 741 097

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Engagements conditionnels	400 743 297	307 661 197
Engagements irrévocables	470 399 570	662 822 000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	34 725 779	–
Crédit par engagement (paiements différés)	25 022 011	31 651 054
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	48 857 228 812	42 698 239 302
– Valeurs de remplacement positives	494 229 715	498 393 809
– Valeurs de remplacement négatives	358 122 685	479 864 783
Opérations fiduciaires	4 163 243 633	1 256 342 900

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	150 090 844	144 022 139
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	52 737 364	39 497 291
Charges d'intérêts	(44 099 219)	(21 774 192)
Résultat des opérations d'intérêts	158 728 989	161 745 238
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 900 072	3 461 995
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	273 814 770	285 106 504
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	4 262 974	4 085 586
Charges de commissions	(32 827 570)	(11 587 660)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	248 150 246	281 066 425
Résultat des opérations de négoce	161 707 747	194 145 495
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1 828 117	909 687
Produit des participations	1 444 808	54 794 878
Résultat des immeubles	1 245 937	1 254 371
Autres produits ordinaires	15 790 030	12 201 781
Autres charges ordinaires	(9 272 115)	(8 364 380)
Autres résultats ordinaires	11 036 777	60 796 337
Total produits	579 623 759	697 753 495
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(328 569 136)	(329 333 563)
Autres charges d'exploitation	(106 882 686)	(101 365 469)
Charges d'exploitation	(435 451 822)	(430 699 032)
Bénéfice brut	144 171 937	267 054 463

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Bénéfice brut	144 171 937	267 054 463
Amortissements sur l'actif immobilisé	(77 505 942)	(27 684 405)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(18 898 966)	(438 695 860)
Récupérations		142 784 363
Résultat intermédiaire	47 767 029	(56 541 439)
Produits extraordinaires	8 637 884	300 066 182
Impôts	(3 792 376)	(11 165 978)
Bénéfice de l'exercice	52 612 537	232 358 765

Proposition du Conseil d'administration

Le Bénéfice net disponible de la Banque s'élève à CHF 54 064 246:

Répartition du bénéfice

Bénéfice de l'exercice	52 612 537	232 358 765
Bénéfice reporté	1 451 709	51 392 944
Bénéfice au bilan	54 064 246	283 751 709

La répartition suivante est proposée à l'Assemblée générale:

- Attribution à la réserve légale	3 500 000	24 300 000
- Distributions sur le capital social	70 000 000	258 000 000
- Dont couvert par prélèvement sur la réserve légale	(20 000 000)	-
Bénéfice reporté	564 246	1 451 709

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2011

Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de l'Union Bancaire Privée correspondent en règle générale à ceux du Groupe. Contrairement aux comptes du Groupe, qui doivent être établis selon le principe de l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Dans les comptes annuels de la Banque, les réserves pour risques bancaires généraux figurent sous la rubrique «correctif de valeurs et provisions». Elles sont taxées à hauteur de 100%.

Participations

Les participations comprennent les titres de participation y compris les sociétés immobilières détenues dans le dessein d'un placement permanent. L'évaluation se fait à la valeur d'acquisition, ajustée des amortissements et provisions économiquement nécessaires.

Les principes valables pour le Groupe en matière d'instruments financiers dérivés, de gestion des risques et de traitement des risques de marché, sont également applicables à l'Union Bancaire Privée.

En date du 10 janvier 2011 et avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011, les actifs et passifs de Union Bancaire Privée, succursale de Luxembourg ont été apportés à Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., filiale détenue à 100%. En contrepartie de l'apport précité, le capital social de Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A. a été augmenté de CHF 20 020 000 à CHF 21 000 000 avec une prime d'émission de CHF 41 020 000.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES ANNUELS

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2011	2010	2011	2010
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	494 230	498 394	358 123	479 865
Compte de compensation			10 653	249 074
Actifs et passifs divers	30 334	31 510	85 092	473 547
Total des autres actifs et autres passifs	524 564	529 904	453 868	1 202 486

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2011	2010
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	338 447	311 706
Engagements effectifs	251 931	–

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2011	2010
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	480 000	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	480 473	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	2 034 714
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse est établi selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en Grande-Bretagne, à Jersey et aux Bahamas. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations.

Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	22 502	28 115
Total des charges de prévoyance	22 502	28 115
Engagements envers les propres institutions de prévoyance:		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	55 002	66 320

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	789	567
Valeur actualisée des prestations dues	(822)	(599)
Excédent (déficit) de couverture financière	(33)	(32)

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

	Etat au 31 décembre 2010	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Modification de périmètre *	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2011
(en milliers de CHF)							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	116 240	(69 568)	(1 748)	(723)		(68)	44 133
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	57 118	(13 476)	5 233	603			49 478
Provision pour restructuration					21 486		21 486
Autres provisions	60 879		(1 819)				59 060
Total des correctifs de valeurs et provisions	234 237	(83 044)	1 666	(120)	21 486	(68)	174 157
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(107 240)						(35 133)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	126 997						139 024

* Sortie succursale du Luxembourg et rachat ABN AMRO.

CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)

	Exercice 2011 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Exercice 2010 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	300 000	30 000	300 000	300 000	30 000	300 000

PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

	2011		2010	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
<i>Avec droit de vote:</i>				
CBI Holding SA*, Genève	300 000 000	100%	300 000 000	100%

* La famille de Picciotto détient directement et indirectement 96,39% des votes et 86,16% du capital de CBI Holding SA.

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011

Capital social	300 000
Réserve légale générale	1 002 136
Autres réserves	1 500
Bénéfice au bilan	283 752
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	1 587 388

Dividende	(258 000)
Bénéfice de l'exercice	52 613
Total des capitaux propres au 31 décembre 2011	1 382 001

dont: Capital social	300 000
Réserve légale générale	1 026 436
Autres réserves	1 500
Report	1 452
Bénéfice au bilan	52 613

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS,
LES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

Relations d'affaires avec des parties liées

Sont considérées comme liées, les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de la Banque. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputés être parties liées les sociétés du Groupe, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions prévalantes sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Participants qualifiés		
Créances	56 972	16 861
Engagements	567 580	883 625
Intérêts reçus	35	64
Intérêts payés	1 557	769
Commissions reçues	321	185

(en milliers de CHF)	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Sociétés du groupe		
Créances	318 919	259 397
Engagements	1 156 835	995 116
Intérêts reçus	1 288	2 038
Intérêts payés	3 784	843
Commissions reçues	20 332	23 567
Récupération	–	142 784
Sociétés liées		
Engagements	19	18
Organes de la Banque		
Créances	49 625	15 913
Intérêts reçus	152	146

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	4 155 595	1 242 431
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	7 649	13 912
Total	4 163 244	1 256 343

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produit des opérations sur devises et métaux	165 030 873	186 601 057
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	(3 323 126)	7 544 438
Total	161 707 747	194 145 495

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la vente d'une activité.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pp. 46 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les

procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 2 mars 2012

Ernst & Young SA
Jérôme Desponds
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Didier Müller
Expert-réviseur agréé

